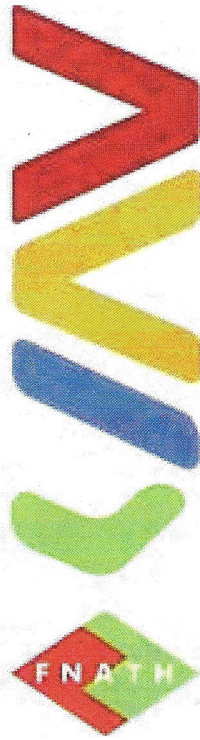


**ASSOCIATION
DES ACCIDENTÉS
DE LA VIE**

fnath.org



UNE MISSION

Conseiller, soutenir et accompagner juridiquement toutes personnes accidentées, malades ou handicapées

EST REPRESENTATIVE

Dans les administrations (CPAM, Centre Hospitalier, MDPH...)

VOUS AVEZ DES DROITS !!!

Nous vous aidons à les faire valoir

VOUS ETES VICTIME...

- ➡ D'un accident de travail
- ➡ D'une maladie professionnelle
- ➡ D'un accident de circulation
- ➡ D'un accident de vie privée ou domestique
- ➡ D'une maladie, d'un handicap ou d'invalidité

**ALORS
N'HESITEZ PLUS,
CONTACTEZ-NOUS**

VOUS AVEZ DES LITIGES...

- ➡ Avec des organismes sociaux
 - ➡ Avec votre employeur
 - ➡ Avec votre assurance
 - ➡ De succession

NOUS INTERVENONS

- ➡ Sur le régime général, agricole, fonction publique
- ➡ Après des organismes sociaux, administrations
 - ➡ De droit commun
- ➡ Après des Tribunaux

servjuridique.fnath@wanadoo.fr
Maison des Associations

FNATH DOUAI

Permanence Juridique :
1^{er} mercredi de 14h à 17h – salle n° 9
Permanence Locale :
2^{ème} samedi de 15h à 17h – salle n° 3



IPNS